



## Procès-verbal de l'assemblée générale du Vendredi 15 février 2013

**Présents : Mmes. Arnoux, Bertona, Girerd, Roland, Rousset. Mrs Ailloud, Arnoux, Basse, Blanc-Coquand, Combe, Coronini, Da Rocha, Mauget, Pélissier, Vincent.**

Approbation du PV de l'AG du 3 février 2012.

Le secrétaire, Robert Arnoux donne lecture du P.V. de la dernière AG. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### 1. Rapport du secrétaire

Quorum : avec 15 membres présents à jour de cotisation, l'assemblée dépasse son quorum et peut valablement délibérer.

Le secrétaire fait un bilan rapide de l'année 2011 écoulée :

#### **Effectif**

Le FCR compte à ce jour 21 membres à jour de cotisation. Légère baisse d'effectif qui tient sans doute plus à la négligence des sociétaires qu'à une désaffection de l'association. C'est la cinquième AG ordinaire et, selon les statuts qui prévoient un mandat de 2 ans pour les élus, nous ne sommes pas dans une année électorale.

#### **Activité :**

Au cours de cet exercice, nous nous sommes réunis :

- 4 x pour des réunions de bureau
- 1 x pour une conférence (gaz de schiste – succès-)
- 1 x pour un colloque sur l'eau (succès)
- 4 x en réseau citoyen intercommunal
- 5 x en comité de pilotage de la quinzaine interculturelle
- 2 x en comité de pilotage des journées culturelles
- 2 x en comité de pilotage des jardins familiaux
- présence au forum des associations
- 2 x en comité de pilotage du projet de revalorisation de la vallée de la Fure. Soulignons que nous avons trouvé des renforts de poids avec Fernand Da Rocha, Nathalie Wilt et bien sûr

Jacques Ailloud, 3 militants volontaires et déjà bien engagés qui partagent nos valeurs et donnent une nouvelle impulsion à notre association.

Tout cela est de bon augure pour les futurs combats à mener.

## **2. Rapport financier**

Avoir au terme de l'exercice 2011 : **1130,71 €**

### **RECETTES 2012**

Cotisation : **210 €** (21 membres)

(Subvention de la ville : **300 €**)

### **DEPENSES 2012**

Fonctionnement bureau : **0 €**

Frais tenue de compte La Poste **2,60€/trimestre = 10,40€**

Assurance GMF **39,70 €**

Frais Accueil AG du 3 février 2012 : **22,43 €**

Frais Accueil Réseau Citoyen 14 mars 2012 : **36,69 €**

Participation location salle du Pin (Journée sur l'éco-consommation Réseau Citoyen) 20€x - 10€x = **10€**

Frais conférence sur l'eau : rétif (21,41x + 33,54x) + repas (168x) + défraiement conférencier "Eau" (0,40 le km x60 = 24) = **246,95€**

Participation du FCR à une journée "zones humides" = **80€**

### **TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT 2012**

10,40 + 39,70 + 22,43 + 36,69 + 10 + 246,95 + 80 = **446,17€**

### **AVOIR TOTAL au 31 décembre 2012**

(1120,71 + 200 = 1320,71) – 446,17 = **884,54€ (+ 300€ subvention ville)**

	<b>RECETTES 2012</b>	<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT 2012</b>
Cotisations	210	
Report	1120,71	
Frais tenue de compte		<b>10,40</b>
Cotisation 2012 Assurance GMF		<b>39,70</b>
Frais conférences sur l'eau		<b>246,95</b>
Frais Accueil AG 2011		<b>22,43</b>
Frais accueil RC		<b>36,69</b>
Location salle le Pin RC		<b>10</b>
Journée Zones humides		<b>80</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1330,71</b>	<b>446,17</b>
<b>AVOIR AU 31 DECEMBRE 2012</b>	<b>884,54€+ 300€ (subvention ville)</b>	

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

### **3. Rapport moral du Président**

#### **Renouvellement partiel du bureau**

Le Président fait part de la volonté de la trésorière Michèle Arnoux de quitter son poste. Fernand Da Rocha accepte d'assurer cette responsabilité. Il sera secondé par Céline Roland dans cette tâche. La proposition est validée à l'unanimité.

Le Président rappelle les deux grands axes d'activité du FCR : d'une part une participation à la vie locale de la Commune et d'autre part une action citoyenne plus large dans un maillage associatif appelé "Réseau Citoyen".

#### *3.1. L'action au niveau local*

##### **Accompagnement des jardins familiaux.**

Après une année difficile, les jardins familiaux ont élu un nouveau Président et sont repartis « d'un bon pied ». Ils seront à l'honneur du prochain bulletin du Conseil Général « Isère Magazine » (cf Mme Le Maire). Un article leur est, en effet, consacré.

M. Blanc Coquand suggère d'implanter une ruche sur leur espace afin de favoriser la pollinisation des fleurs.

### **Conférence « Gaz de schistes »**

Gros succès pour la conférence sur les gaz de schiste coorganisée avec le collectif de Bièvre. L'actualité prouve qu'il ne faut pas baisser la garde sur ce sujet. La concession de Montfalcon est toujours en vigueur et des prospections sont donc toujours à craindre (Céline Roland).

Cette action s'inscrit totalement dans une des missions du FCR qui est d'assurer une « veille citoyenne ».

Le FCR s'est impliqué avec d'autres associations renageoises dans la **quinzaine interculturelle**.

**Colloque sur l'eau.** Succès également du colloque sur l'eau avec une expo qui a permis aux CM1 et CM2 de l'école Aimé Brochier de découvrir le site de la Grande Fabrique et d'étudier l'importance de l'eau dans les activités humaines.

Succès également des 4 conférences qui ont abouti à une prise de conscience de la nécessité de redonner vie à la vallée de la Fure via l'implication dans le contrat de rivière des bassins versants Fure-Morge-Olon. Notre association se doit de fédérer et coordonner les actions des communes riveraines de la Fure. Une double volonté s'affirme :

- Créer un axe de circulation doux (piéton voire cycliste) pour relier St Quentin sur Isère au Pin en suivant au plus proche le cours de la Fure (pilotage : Jacques Ailloud)
- Dynamiser les activités économiques, touristiques, patrimoniales par la création d'éco-arti-pôles jalonnant le cours de la Fure (pilotage : Fernand Da Rocha)

**Sentier de la Roche.** Dans le même esprit, l'association s'est impliquée dans la réhabilitation du sentier de la Roche. Un prochain rendez-vous est fixé au 17 mars à l'occasion de la journée de nettoyage de printemps. Une collaboration avec la Crielloise et l'équipe municipale est établie. Michel Pélissier précise qu'une équipe municipale a recensé les sentes piétonnes et les a inscrites au PLU de la commune.

### **Mise à jour du site.**

Patrice Mauget s'est chargé de la mise à jour du site. Un espace a été ouvert pour le réseau citoyen, toujours dans le but de mutualiser les moyens d'information.

### 3.2. *L'action au niveau réseau citoyen*

Le FCR est partie prenante d'un collectif d'associations citoyennes locales. (IDFil de St André le gaz, Ensemble pour St Jean, Comité Le Pin.) Une Charte a été établie.

Cette année un forum a été organisé au Pin autour des alternatives de consommation citoyennes. Cette manifestation a ouvert un échange riche et a connu une bonne affluence.

### 3.3. *Les projets du FCR pour 2013*

**Au niveau local** : poursuite du cycle des « conférences du forum ». Thème en vue : la violence à l'école.

**Création d'un S.E.L.** : ce projet sera remis à l'ordre du jour moyennant un partenariat avec le centre social. Il faut prévoir une réunion publique et mobiliser des intervenants.

**Demande d'entrevue** : Hervé Combe va demander un RDV avec Mme le Maire, le Premier adjoint, les adjoints en charge de l'eau et de l'urbanisme afin de définir une politique concertée sur la vallée de la Fure, présenter le dossier/projet et discuter des modalités pour que le FCR siège au contrat de rivière.

## 4. Questions diverses

Dans le cadre de la sente de bord de Fure, M.Louis Blanc Coquand propriétaire riverain et exploitant de centrales hydro-électriques propose un projet d'implantation d'une roue à aube et d'un bélier sur le cours de la rivière. Ces équipements auraient une double visée pédagogique et touristique.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance.

Secrétaire : R. Arnoux